



RENSON INTERNATIONAL
Pompes de relevage

Modèle 825021

MANUEL D'INSTALLATION DE MISE EN SERVICE ET D'ENTRETIEN

Lire avant de procéder à l'installation et à l'emploi du groupe de transfert ou de la station



Introduction :

- L'utilisation d'une électropompe submersible est subordonnée aux normes de sécurité en vigueur sur les installations.
- Le non-respect des prescriptions données dans cette notice entraîne la perte de la garantie et dégage le constructeur de toute responsabilités en cas d'accidents.

A) INFORMATIONS POUR LA SECURITE

- Avant l'installation faire contrôler l'installation électrique par une personne qualifiée, en contrôlant que les données de la plaque signalétique de la pompe correspondent aux caractéristiques de l'installation (la différence maximum entre la tension du secteur et celle indiquée sur la plaque signalétique doit être de plus ou moins 5%, en triphasé déséquilibre maximum entre les phase : + ou - 2%).
- L'installation doit être munie d'une mise à la terre conformément aux normes en vigueur. Un disjoncteur différentiel est fortement conseillé ou impératif dans certaines conditions.
- Ne jamais transporter ou soulever la pompe par le câble d'alimentation ou le tuyau de refoulement. Ne jamais tenir en main la pompe en fonctionnement.
- Eviter d'introduire les doigts ou un corps étranger dans la crépine d'aspiration.
- Ne jamais utiliser la pompe en étangs, bassins, piscines, locaux inondés si des personnes sont présentes dans l'eau.

B) APPLICATIONS

- La nature du liquide (eaux claires, boueuses ou chargées) déterminera le choix de l'électropompe (turbine normale, monocanal ou vortex, dimensions des particules solides admissibles de 2 à 50 mm).
- La température maximale du liquide ne doit pas excéder 40°C.
- Ne jamais utiliser la pompe pour de liquides inflammables.
- Consulter la documentation pour vérifier la tenue de la pompe en fonctionnement continu.
- La profondeur maximale d'immersion est de 5 mètres

C) INSTALLATION ET BRANCHEMENT ELECTRIQUE

- L'installateur devra effectuer le branchement électrique dans le respect des normes en vigueur.
- Si la pompe doit être installée dans un puisard, celui-ci sera de dimension suffisante, surtout dans le cas d'une électropompe équipée d'un flotteur pour permettre son libre déplacement de haut en bas et inversement.
- Dans le cas d'une utilisation prolongée, la pompe sera immergée dans une hauteur de liquide minimum correspondant à 2/3 de sa hauteur.
- Si le fond du puisard est boueux, prévoir une surface d'appui solide.
- Le diamètre du tuyau de refoulement doit être supérieur ou égal à celui de l'orifice de la pompe.
- Il est souhaitable d'installer un clapet anti retour au refoulement afin d'éviter le reflux du liquide.
- Avant d'effectuer les branchements électriques, s'assurer que la tension n'arrive pas aux coses des conducteurs.
- Contrôler la qualité des câbles d'alimentation (HO7RNF) et leurs sections dans le cas de grandes longueurs. Les raccordements entre câble se trouveront dans un endroit sec et protégé.
- Les électropompes à moteur monophasé sont équipées d'une protection thermique incorporée à réarmement automatique. Pour les pompes à moteur triphasé, il est nécessaire d'installer un disjoncteur adapté à l'ampérage indiqué sur la plaque signalétique.
- Le raccordement à la terre ne sera jamais omis
- Dans le cas d'une pompe à moteur triphasé, on vérifiera le sens de rotation. S'il n'est pas correct on permutera deux phases.

D) CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT

- Le constructeur décline toute responsabilité pour les dommages causés aux personnes ou aux biens par des interventions effectuées par du personnel non autorisé.
- Avant d'effectuer toutes les opérations de contrôle, s'assurer que l'alimentation est débranchée.
- Contrôler périodiquement la pompe et le puisard pour éliminer les éventuels dépôts qui limiteraient les performances
- Contrôler l'état de câbles et des passe-câbles, surtout aux points de fixation.

E) PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT

- Le moteur ne démarre pas :
 - i. Contrôler la ligne électrique, les câbles d'alimentation, les fusibles et les remplacer éventuellement.
 - ii. Contrôler que la tension du secteur ne diffère pas de plus ou moins 5% de la valeur indiquée sur la plaque signalétique.
 - iii. Panne moteur, roues bloquées, flotteur défectueux : contacter votre revendeur
- La protection électrique intervient :
 - i. Contrôler suivant les 2 premiers points ci-dessus.
 - ii. Contrôler la température et la densité du liquide.
 - iii. Contrôler les niveau du puisard et le fonctionnement du flotteur.
 - iv. Pertes à la terre : contacter votre revendeur.
- Débit insuffisant :
 - i. Sens de rotation incorrect (moteur triphasé)
 - ii. Vérifier si la crépine ou le tuyau de refoulement ne sont pas obstrués.
 - iii. Hauteur de refoulement trop élevée.
 - iv. Roues usées : contacter votre revendeur
 - v. Aucun débit : présence d'air dans le corps de pompe, débrancher la prise, incliner la pompe pour évacuer l'air et rebrancher

Nb : débrancher l'alimentation électrique avant toute intervention d'entretien

IMPORTANT !